

éducatifs avec vos collègues à l'échelle nationale, nous vous prions de communiquer avec Christine Charnock ([christine@rheum.ca](mailto:christine@rheum.ca)).

La SCR a créé le prix de Réflexion sur la pratique pour encourager ses membres à concevoir des programmes de DPC axés sur l'autoévaluation et la réflexion sur la pratique qui pourraient servir à améliorer la pratique rhumatologique au Canada. Si vous souhaitez soumettre votre candidature à ce prix, veuillez consulter la section « Prix décernés » sur le site de la SCR ([http://rheum.ca/fr/the\\_cra/Awards](http://rheum.ca/fr/the_cra/Awards)) pour obtenir de plus amples renseignements.

Le sous-comité du Programme Patients-partenaires contre l'arthrite (PPCA) poursuit ses efforts pour obtenir le financement requis pour les activités du PPCA à travers le Canada. La SCR n'a pas acquiescé à notre demande de fonds. Nous négocions maintenant avec la Société de l'arthrite (SA). Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à communiquer avec moi à [penney@ucalgary.ca](mailto:penney@ucalgary.ca).

Nous serons heureux d'accueillir au sein de notre comité tous les membres de la SCR qui s'intéressent particulièrement aux activités de DPC ou à d'autres aspects de la formation en rhumatologie. La Dre Jodie Reis, la Dre Aurore Fifi-Mah et le Dr Dharini Mahendira sont devenus membres de notre comité en 2013. Nous souhaitons particulièrement recruter des membres du Québec. La SCR remboursera vos frais pour votre formation si vous choisissez de devenir examinateur pour une activité agréée. Par ailleurs, si la formation au niveau du premier cycle ou des cycles supérieurs vous tient particulièrement à cœur, vous pouvez devenir membre du sous-comité CanREAL. Veuillez communiquer avec moi par courriel pour de plus amples renseignements.

*Christopher Penney, M.D., FRCPC*

*Professeur agrégé de clinique, Université de Calgary*

*Rhumatologue, Richmond Road Diagnostic & Treatment Center  
Calgary, Alberta*

## Comité des thérapeutiques

par Shahin Jamal, B. Sc. P. T., M.D., FRCPC, M. Sc.

Le Comité des thérapeutiques de la SCR a connu une autre année bien remplie et productive. Nous avons participé activement à l'élaboration de lignes directrices et d'énoncés de position touchant divers domaines thérapeutiques. Plusieurs groupes travaillent à la dissémination et à la traduction des lignes directrices pour la polyarthrite rhumatoïde (PR) et la fibromyalgie (FM), à la rédaction d'énoncés de position sur la vascularite et le lupus érythémateux disséminé (LED), ainsi qu'à des mises à jour des lignes directrices pour le traitement des spondylarthropathies. Des discussions se poursuivent en vue d'élaborer des lignes directrices canadiennes en ce qui concerne la grossesse chez les femmes atteintes de maladies rhumatismales et d'arthrose. Par l'intermédiaire du comité des thérapeutiques, ces divers groupes ont mis en commun leurs ressources, leur approche méthodologique et leurs effectifs. En septembre 2013, nous avons organisé une réunion des parties intéressées en vue d'élaborer un plan unifié pour disséminer les lignes directrices en rhumatologie et pour en mesurer l'application et cette rencontre a été fructueuse; ce projet, dirigé par la Dre Claire Bombardier, a été réalisé grâce à une subvention pour réunions de petit groupe octroyée par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Nous avons également communiqué avec des experts épidémiologistes canadiens de l'Université McMaster pour nous aider à développer une méthode commune pour l'élaboration de lignes directrices.

Les lignes directrices pour la PR élaborées par la SCR ont été publiées dans le numéro du mois d'août 2012 du *Journal of Rheumatology*. La traduction en français est en cours. En outre, un programme de diffusion électronique des recommandations a

été finalisé avec l'aide de la firme mdBriefcase. Plusieurs autres activités de dissémination des lignes directrices sont déjà en cours, notamment une chronique de type « Questions et réponses » à paraître dans le *JSCR*. En outre, celles et ceux qui souhaiteraient présenter les lignes directrices à leurs collègues peuvent obtenir un ensemble de diapositives auprès de la SCR.

Le Groupe de travail canadien sur le lupus érythémateux disséminé (LED) a tenu sa première réunion personnelle après l'Assemblée scientifique annuelle de la SCR qui a eu lieu à Ottawa en février 2013; cette activité était elle aussi financée par une subvention pour réunions de petit groupe des IRSC. Cette rencontre a permis des échanges très fructueux entre des rhumatologues et des spécialistes du LED venus des diverses régions du Canada. À la lumière des résultats d'une évaluation des besoins effectuée auprès des membres de la SCR en décembre 2012, le groupe a défini les thèmes et les questions prioritaires. Ce groupe procède en ce moment à un examen approfondi de la littérature qui devrait être terminé au début de 2014. À l'aide de ces conclusions, le groupe préparera un énoncé de position sur la prise en charge du LED.

Le Réseau canadien pour la recherche sur les vascularites (CANVASC) en est à rédiger des recommandations sur le traitement de la vascularite associée aux ANCA (anticorps dirigés contre les neutrophiles cytoplasmiques). Ce groupe a terminé l'enquête sur les besoins des membres de la SCR en cette matière au printemps 2013, puis il a procédé à une recherche approfondie de la littérature et rédigé deux versions préliminaires des recommandations. La version finale, à laquelle participera un large éventail de spécialistes, devrait être prête vers le milieu de 2014.



Les membres géniaux du comité des thérapeutiques.

Les Lignes directrices canadiennes pour le diagnostic et la prise en charge du syndrome de fibromyalgie (FM) (cautionnées par la Société canadienne de la douleur et la SCR) ont suscité un vif intérêt et elles ont été louangées à l'international. Ce document est publié en anglais et en français. Plusieurs manuscrits ont été préparés et soumis, notamment un article publié dans le *Canadian Medical Association Journal (CMAJ)* en mai 2013. La Dre Mary-Ann Fitzcharles a présenté un exposé sur les lignes directrices pour la FM à la réunion de l'American College of Rheumatology (ACR) à San Diego tenue en octobre 2013. Vous pouvez obtenir la trousse de diapositives si vous souhaitez faire connaître ces lignes directrices à vos collègues.

Le Consortium canadien de recherche sur la spondylarthrite (SPARCC, pour Spondylarthritis Research Consortium of Canada) s'est réuni en mai 2013 pour entreprendre la mise à jour des recommandations SCR-SPARCC (2007) pour la prise en charge de la spondylarthrite. Ce groupe a déterminé quels aspects du document ont besoin d'être mis à jour et il a entrepris un examen exhaustif de la littérature sur ces questions. Il espère avoir terminé le manuscrit au début de 2014.

En plus des efforts consacrés aux lignes directrices, le comité des thérapeutiques a accumulé des données en vue d'améliorer l'accès des patients aux agents thérapeutiques. Depuis quelques années, il est de plus en plus difficile d'obtenir du méthotrexate pour la voie sous-cutanée (s.-c.) parce que ce médicament est inscrit sur la liste des agents cytotoxiques, en particulier dans les milieux institutionnels. Par conséquent, nous avons effectué une revue exhaustive des données sur l'innocuité du traitement par le méthotrexate s.-c. aux doses faibles généralement administrées

en rhumatologie. Nous avons présenté une affiche décrivant les résultats de cette analyse à l'Assemblée scientifique annuelle de la SCR et nous sommes à rédiger le document à être publié. Lors de notre rencontre à Ottawa en février 2013, nous avons eu la chance de compter parmi nous la Dre Agnes Klein, de Santé Canada. Avec son aide et ses conseils avisés, nous poursuivons nos efforts pour faire modifier le statut du méthotrexate à faible dose dans la documentation de Santé Canada. Nous communiquons aussi avec d'autres associations professionnelles, par exemple les infirmières, les pharmaciens et les ergothérapeutes, pour les convaincre de se joindre à notre démarche. Le comité des thérapeutiques se préoccupe également de plusieurs nouveaux enjeux. Nous collaborons avec le comité de pédiatrie de la SCR en vue de faciliter l'accès à l'hexacétone de triamcinolone pour injection intra-articulaire. Nous avons aussi participé activement à la définition de la place des cannabinoïdes dans les maladies rhumatismales. Au printemps 2013, nous avons fait parvenir un sondage aux membres de la SCR; le sommaire des résultats est maintenant prêt et nous préparons une politique ou un énoncé de position sur cette question. Nous surveillons par ailleurs l'évolution de la situation des produits biologiques ultérieurs (terme utilisé par Santé Canada pour *subsequent-entry biologics*, de préférence à « biogénériques ») et leur arrivée potentielle au Canada.

Si je pense à tout ce qui a été accompli l'an dernier, je suis certaine que la présidence du comité des thérapeutiques sera une fonction stimulante et intéressante. J'ai de la chance de pouvoir compter sur des collègues aussi intéressants et enthousiastes qui sont pleinement engagés à améliorer la rhumatologie au Canada. Je tiens à remercier chaleureusement tous nos membres pour leur dynamisme, leur temps et leur dévouement; je remercie également Christine Charnock ainsi que les membres du conseil d'administration et de la direction pour leur soutien constant. Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux membres au sein de notre comité. N'hésitez pas à m'écrire ([shahin.jamal@vch.ca](mailto:shahin.jamal@vch.ca)) si vous souhaitez vous joindre à nous.

*Shahin Jamal, B. Sc. PT., FRCPC, M. Sc.  
Rhumatologue, Hôpital général de Vancouver  
Vancouver, Colombie-Britannique*

## Comité des nominations

par Jamie Henderson, M.D., FRCPC

Le comité des nominations est composé d'anciens présidents de la SCR et présidé par le président sortant, un rôle qui m'échoit en ce moment. Le président de ce comité se voit traditionnellement confier la mission de recruter des candidats potentiels au conseil d'administration et de les inviter à devenir membres du conseil de la SCR. Tous les deux ans, le comité doit choisir une personne qui fera partie du comité

exécutif en vue d'occuper le poste de vice-président pendant deux ans. Cette personne occupera ensuite le poste de président de la SCR pendant deux ans, puis celui de président sortant pendant deux autres années.

Depuis quelques années, le comité s'est attribué un mandat élargi, soit de soumettre la candidature des membres de la SCR qui, à ses yeux, méritent de recevoir les prix décernés par